

AVIS PUBLIC

BUDGET 2021

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Magog tiendra une séance extraordinaire le lundi 7 décembre 2020 à 19 h 30, à l'hôtel de ville sis au 7, rue Principale Est, Magog, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget 2021.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Magog, le 9 novembre 2020,


M^e Sylviane Lavigne
Greffière